



**«Région Poitou-Charentes et Missions Locales pour
les jeunes demandeurs d'emploi :
Une chance pour l'Europe»**

« Région Poitou-Charentes »

**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**



Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n° **A4-P2-n°295** lancé en 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr le rapport d'évaluation remis au FEJ par l'évaluateur du projet.



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit tenir en une seule page et être remplie en utilisant le cadre suivant.

THEMATIQUE : MOBILITE INTERNATIONALE Numéro du projet A4-P2-n°295
LE DISPOSITIF EXPERIMENTE
Titre : Région Poitou-Charentes et Missions Locales pour les jeunes demandeurs d'emploi : Une chance pour l'Europe
Objectifs initiaux : Permettre à des jeunes, souvent en situation d'échec, de bénéficier d'une expérience professionnelle à l'étranger, dans des conditions d'accompagnement privilégiées. Au delà de l'amélioration de leur pratique linguistique et de leurs compétences professionnelles, nous avons recherché l'acquisition et la mise en valeur des qualités personnelles comme l'autonomie, la confiance, l'initiative, le partage, afin que le participant soit, après son stage dans une dynamique de réussite pour une recherche d'emploi fructueuse.
Public(s) cible(s) : Des jeunes du Poitou-Charentes inscrits auprès d'une Mission Locale de la Région en tant que demandeurs d'emploi. Ils ont jusqu'à 25 ans (âge limite d'inscription en Mission Locale) et souhaitent effectuer un stage professionnel à l'étranger. Ces jeunes n'ont pas pu prétendre à un autre dispositif régional pour des raisons financières et/ou de diplôme.
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : Le projet visait à permettre aux jeunes du Poitou-charentes, non-diplômés ou en difficultés financières, d'accéder à une mobilité internationale comprenant un stage de langue à l'étranger suivi d'une expérience professionnelle de 24 semaines. La Région organisait les départs et les missions locales, partenaires du projet, assuraient le suivi des jeunes en amont et en aval de la mobilité.
Territoire(s) d'expérimentation : La région Poitou-Charentes et plus précisément les territoires couverts par les missions locales participant au projet.
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : Ce projet est issu d'une concertation avec le réseau des Missions Locales d'Insertion. Nous avons pris en compte les remarques et souhaité mettre en place un outil adapté à des publics non concernés par les dispositifs existants avant cette expérimentation.
Partenaires techniques opérationnels : Agence Régionale de la Formation Tout au long de la vie + 16 Missions Locales
Partenaires financiers (avec montant): Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse : 40 690 € Agence Europe Education Formation France : 41 671 € Région Poitou-Charentes : 40 690 € Entreprises d'accueil à l'étranger : 54 000 €
Durée de l'expérimentation : 2 ans (2010/2011)
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : REGION POITOU-CHARENTES Type de structure : Collectivité territoriale
L'ÉVALUATEUR DU PROJET

Nom de la structure : KALEIDO'SCOP
Type de structure : Structure privée



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Introduction :

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

Le contexte économique difficile nous a amenés à étoffer nos aides régionales à la mobilité en direction des jeunes demandeurs d'emploi en difficulté. Ainsi, en partenariat avec les Missions Locales du Poitou-Charentes et sous couvert d'un soutien financier du haut-commissariat à la jeunesse et de l'Europe, nous avons mis en place un dispositif chargé de soutenir les jeunes disponibles sur le marché du travail, qui souhaiteraient avoir une expérience professionnelle à l'étranger mais qui ne pourraient pas partir avec le dispositif régional des Bourses de la Découverte pour des raisons financières et/ou de diplôme.

Un objectif de 60 stages sur deux ans a d'abord été fixé mais nous avons dû réévaluer ce nombre pour répondre à la demande du Haut-Commissariat à la Jeunesse et nous avons porté les objectifs à 100 jeunes sur 2 ans.

Ce programme devait permettre à des jeunes, souvent en situation d'échec, de bénéficier d'une expérience professionnelle à l'étranger, dans des conditions d'accompagnement privilégiées. Au delà de l'amélioration de leur pratique linguistique et de leurs compétences professionnelles, nous souhaitons rechercher l'acquisition et la mise en valeur des qualités personnelles comme l'autonomie, la confiance, l'initiative, le partage, afin que le participant soit, après son stage dans une dynamique de réussite pour une recherche d'emploi fructueuse.

Les professionnels de l'insertion, de l'orientation et de l'accompagnement des jeunes en difficulté que sont les missions locales avaient pour rôle d'être les référents des jeunes avant et après le stage. Les conseillers pouvaient orienter les jeunes dont le profil et la motivation correspondaient aux objectifs du programme vers un projet Une Chance pour l'Europe.

Ils étaient chargés d'apporter un accompagnement personnalisé au jeune dans la préparation de son départ par une étude suivie de son projet, par un travail de valorisation des acquis formels et informels et par l'organisation et la coordination d'ateliers ressources, animés par d'anciens stagiaires, qui facilitaient la préparation culturelle et permettaient une aide à la constitution du dossier.

Les départs seraient gérés individuellement par le service Mobilités Internationales de la Région Poitou-Charentes, de la phase de recherche de stage jusqu'au retour. Ce service, en lien avec des partenaires étrangers sur place, assurerait également le suivi du jeune tout au long de sa période en centre de langue et en entreprise grâce à des rapports réguliers et par le biais d'une assistance téléphonique.

Au retour du jeune, le conseiller de la Mission Locale devait travailler avec le participant à la valorisation de ses nouvelles connaissances. Un travail d'auto-évaluation, réalisé grâce au Portfolio Europass (passeport de langue et CV europass) et à des outils conçus par notre réseau, permettait au jeune de prendre conscience de son évolution. La formalisation de la réussite de son stage, par la remise de l'Europass mobilité, apportait une valeur européenne reconnue à son parcours professionnel.

Fort de ses nouvelles compétences, le jeune devait ensuite être mis en situation d'accompagner lui-même, avec l'aide du référent de la Mission Locale, un futur prétendant au départ. Les ateliers étaient l'occasion pour lui, de valoriser son parcours, de parler de l'expérience vécue, du pays d'accueil, des compétences acquises et des nouvelles chances qui lui étaient offertes.

Le réseau, par des réunions régulières, devait travailler à la conception d'outils d'auto-évaluation et de valorisation du jeune, de guides et de fiches de restitution pour les parrainages, de fiches de suivi du stage et veillait au bon fonctionnement de notre programme.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé :

Les participants au projet étaient des jeunes du Poitou-Charentes inscrits auprès d'une mission locale de la région en tant que demandeurs d'emploi. Ils avaient jusqu'à 25 ans (âge limite d'inscription en Mission Locale) et souhaitaient effectuer un stage professionnel à l'étranger. Ces jeunes n'avaient pas pu prétendre à une Bourse de la Découverte (bourse régionale) pour des raisons financières et/ou de diplôme.

Souvent en situation d'échec et cherchant à redonner un élan à leur parcours, ils n'avaient eu, pour la plupart, que peu d'expériences professionnelles et d'occasions de découvrir une culture étrangère ou de pratiquer une langue apprise pendant leur scolarité.

L'expérience de mobilité devait leur permettre d'élargir leur horizon, d'opérer un recul sur leur situation et d'aborder leur avenir professionnel avec moins d'incertitudes. Elle pouvait également lever des freins et les inciter à aller vers de nouvelles formations ou des emplois qu'ils n'auraient pas envisagé avant.

L'impact de cette mobilité serait mesuré par une enquête à 6 mois, 1 an et 3 ans après le stage.

2. Bénéficiaires directs :

2.1. Statistiques descriptives

Restitution du porteur de projet
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Numéro du projet		A4-P2-n°295			
	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés l'année 1 2009	Bénéficiaires entrés l'année 2 2010	Bénéficiaires entrés l'année 3 2011	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action					
Jeunes	100	3	8	4	15
Adultes					
Nombre total de bénéficiaires		6	18	9	33
Nombre d'abandons ou exclusions		3	10	5	18
<i>ou ont participé à un parrainage mais n'ont pas souhaité déposer de dossier.</i>					
	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation			
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques					
1. Jeunes					
Âge					
Moins de 6 ans					
6-10 ans					
10-16 ans					
16-18 ans					
18-25 ans	100	33			
Autres : (préciser)					
Autres : (préciser)					
Situation					
Elèves en pré-élémentaire					
Elèves en élémentaire					
Collégiens					
Lycéens en LEGT					
Lycéens en lycée professionnel					
Jeunes apprentis en CFA					
Étudiants du supérieur					
Demandeurs d'emploi	100	33			
Actifs occupés					
Autres : (préciser)					
Autres : (préciser)					
Niveau de formation					
Infra V					
Niveau V	100	33			
Niveau IV					
Niveau III					
Niveau III					
Niveau I					
Sexe					
Filles		23			
Garçons		10			
2. Adultes					
Qualité					
Parents					
Enseignants					
Conseillers d'orientation-psychologues					
Conseillers principaux d'éducation					
Conseillers d'insertion professionnelle					
Animateurs					
Éducateurs spécialisés					
Autres : (préciser)					
Autres : (préciser)					

	Prévision initiale	Réalisation
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif		
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?		
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML	Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place		
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :		
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Régionale	Régionale
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers "politique de la ville" ?		
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville		

Remarques

2.2. Analyse qualitative

Suite à leur stage, 9 bénéficiaires sur 15 ont été rencontrés par le Service Mobilités Internationales en entretien individuel. (Les autres n'ont soit pas donné suite aux relances faites pour les rencontrer, soit ont rencontré des difficultés pour respecter des délais courts et doivent encore effectuer cette étape). Ils ont eu à remplir un questionnaire qui a généré les données suivantes :

Compteur questionnaire : 9

	4 - excellent	3 - très bien	2 - satisfaisant	1 - insatisfaisant	NSP	OUI	NON
1 - ORGANISATION GENERALE DU PROGRAMME							
1.1 Organisation du stage par le service Mobilités Internationales	56,00%	44,00%					
<i>1.1 Organisation du stage par le correspondant :</i>							
*EAGLE UK	11,00%		22,00%	11,00%			
*UK Work Placement	11,00%		11,00%	22,00%			
*Margate							
*Interconnection			11,00%				
1.2 Informations reçues avant le départ suffisantes						89,00%	11,00%
1.4 Facilité de l'utilisation des fiches de suivi						100,00%	
2 - STAGE LINGUISTIQUE							
Amélioration de la langue						67,00%	33,00%
<i>Evaluation du cours de langue :</i>							
*Margate	44,00%	56,00%					
3 - STAGE PRATIQUE							
3.1 Evaluation du stage professionnel	33,00%	11,00%	44,00%	11,00%			
3.4 Tâches confiées correspondantes à la FOS					11,00%	78,00%	11,00%
3.5 Relations avec l'entourage professionnel	33,00%	44,00%	22,00%				
4 - LOGEMENT							
<i>4.1 Type de logement :</i>							
*Famille d'accueil						56,00%	
*Logement individuel							
*Logement d'entreprise						44,00%	
*Collocation							
4.2 Evaluation du logement	44,00%	11,00%	22,00%	22,00%			
4.3 Problèmes particuliers rencontrés						33,00%	67,00%
5- BILAN							
5.1 Enrichissement de l'expérience à l'étranger	56,00%	44,00%					
5.4 Le Montant de la bourse que vous avez reçue a-t-il été suffisant?						89,00%	11,00%
5.5 Solution trouvée en cas de problème						100,00%	
6- SITUATION ACTUELLE							
<i>6.1 Situation :</i>							
* Recherche d'emploi						33,00%	
* Poursuite d'études						22,00%	
* Emploi						44,00%	
6.2 Mobilité						89,00%	11,00%

Jérémy LEBRET – Gianni GOUMBALLA – Florence FEVRIER
 Alexandra HERVE – Mounir ECHCHOAÏRI
 Ange ZOMKPANDE – Colas HERAULT
 Anne-Sophie LAMOTTE – Wesley DEJEAN

3. Bénéficiaires indirects

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

Insérez ici le tableau figurant en annexe 2

Restitution finale du porteur de projet

Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

Numéro du projet	A4-P2-n°295	Description synthétique de chaque action	Spécifique au caractère expérimental du projet (oui/non)	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
					Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
1. Préparation du projet		<i>4ème trimestre 2009 ----> premier semestre 2010</i>								
Action n°1		présentation projet	oui							
Action n°2		mise en place des rencontres parrains-candidats	oui							
Action n°3		valorisation des acquis	oui							
Action n°4		Organisation des relations et des outils de travail	oui							
Action n°5										
Action n°6										
Action n°7										
Action n°8										
Action n°9										
Action n°10										
2. Lancement de l'expérimentation		<i>premier semestre 2010</i>								
Action n°1		premiers parrainages	oui							
Action n°2		abandon du projet valorisation des acquis : manque d'expertise du groupe dans ce domaine								
Action n°3		entretiens de sélections des premiers jeunes	non							
Action n°4		réunions d'informations animées par la Région dans les missions locales avec des jeunes intéressés	non							
Action n°5		départs des premiers jeunes	non		1 ETP (4 pers)			écoles de langue, presta recherche stage et suivi		
Action n°6										
Action n°7										
Action n°8										
Action n°9										
Action n°10										
3. Achèvement de l'expérimentation		<i>4ème trimestre 2011</i>								
Action n°1		retour des derniers jeunes	non							
Action n°2		bilan du projet	oui							
Action n°3										
Action n°4										
Action n°5										
Action n°6										
Action n°7										
Action n°8										
Action n°9										
Action n°10										
4. Achèvement de l'évaluation		<i>1er trimestre 2012</i>								

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Agence Régionale de la Formation Tout au long de la vie	<p>Les Missions Locales étaient dans ce projet les référents des jeunes avant et après le stage. Les conseillers avaient pour rôle de sélectionner les jeunes, dont le profil et la motivation correspondraient aux objectifs du programme. Ils étaient chargés d'apporter un accompagnement personnalisé au jeune dans la préparation de son départ par une étude suivie de son projet, par un travail de valorisation des acquis formels et informels et par l'organisation et la coordination de parrainages, animés par d'anciens stagiaires, qui facilitaient la préparation culturelle et permettaient une aide à la constitution du dossier.</p> <p>Les départs étaient gérés individuellement par le service Mobilités Internationales de la Région Poitou-Charentes, de la phase de recherche de stage jusqu'au retour. Ce service, en lien avec des partenaires étrangers sur place, assurait également le suivi du jeune tout au long de sa période en centre de langue et en entreprise grâce à des rapports réguliers et par le biais d'une assistance téléphonique.</p> <p>Au retour du jeune, le conseiller de la Mission Locale devait travailler avec le participant à la valorisation de ses nouvelles connaissances. Un travail d'auto-évaluation, réalisé grâce au Portfolio Europass (passeport de langue et CV europass) devait permettre au jeune de prendre conscience de son évolution. La formalisation de la réussite de son stage, par la remise de l'Europass mobilité, apporterait une valeur européenne reconnue à son parcours professionnel.</p>
Mission Locale de l'Agglomération d'Angoulême et Pays Horte et Tardoire	
Mission Locale Rurale Centre et Sud Vienne	
Mission Locale de La Rochelle-Ré-Pays d'Aunis	
Mission Locale Ouest et Sud Charente	
Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine	
Mission Locale des Vals de Saintonge	
Mission Locale du Bassin d'Emploi du Pays du Bocage Bressuirais	
Mission Locale du Poitou	
Mission Locale de Rochefort-Marennes-Oléron	
Mission Locale de la Saintonge	
Mission Locale des jeunes Sud Deux-Sèvres	
Mission Locale du Thouarsais	
Association Régionale des Missions Locales	
GIP Maison de l'emploi de Haute Saintonge	
Mission Locale Nord Vienne	
Mission Locale du Pays Royannais	

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	21,78%
Agence Europe Education Formation France	24,59%
Autofinancement	21,78%
Entreprises d'accueil	31,85%

C. Pilotage de l'expérimentation

La Région assurait la coordination du partenariat avec l'aide de l'Agence Régionale de la Formation tout au long de la vie : circulation de l'information, organisation des réunions, des groupes de travail, suivi du projet.

Elle était également chargée de la mise en œuvre de la mobilité des participants. Elle assurait une partie de la préparation, l'organisation des stages, la recherche des placements, le suivi et le contrôle des stages, le retour des participants et le suivi administratif et financier.

Le pilotage du dispositif était assuré par le groupe de travail unique qui réunissait l'ensemble des partenaires, soit la Région Poitou-Charentes, l'Agence Régionale de la Formation tout au long de la vie et les référents des 15 missions locales participantes.

La coordination était organisée par le service Mobilités Internationales de la Région.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Analyse du dispositif expérimenté

Le nombre de candidats est inférieur à ce qui avait été prévu.

Avec l'aide des missions locales, une liste des freins à l'entrée des jeunes dans ce dispositif a été dressée :

- un territoire rural : nous sommes globalement sur un territoire rural où l'expérience de mobilité internationale reste peu pratiquée ;
- un public peu habitué à partir : les jeunes concernés par ce dispositif ont besoin d'être stimulés. Il ne faut pas attendre qu'ils manifestent le désir de partir mais aller au devant en leur proposant une mobilité ;

- un manque de connaissance en langue étrangère : les jeunes non-diplômés ont souvent un anglais scolaire peu avancé. Or, un stage professionnel nécessite de connaître les bases. Le stage de langue permet d'améliorer celles-ci et de commencer à pratiquer mais ne permet pas de commencer de zéro ;
- une cible trop ambitieuse : le Haut-Commissariat a demandé d'accroître le nombre proposé dans le projet initial mais il se confirme que ce type d'opération ne peut pas être mené de manière intensive et encore moins dans le cadre d'un programme nouveau ;
- une phase de lancement du programme longue et nécessaire : il faut réussir à créer un véritable réseau de conseillers avertis et de jeunes expérimentés pour mettre en place une communication de qualité. Cette étape nécessite de convaincre tous les acteurs de terrain de l'importance de la mobilité pour les jeunes en difficulté ;
- un manque de communication : la communication en direction des jeunes et de l'ensemble des acteurs de terrain n'a pas été aussi efficace que nécessaire. Une campagne d'information plus importante aurait permis de toucher plus de jeunes ;
- une durée de 24 semaines qui porte à discussion : au contact des jeunes rencontrés, certaines missions locales estiment que cette durée de stage n'est pas adaptée au public visé et peut remettre en cause la motivation des candidats ; cependant, d'autres missions locales pensent que la durée ne doit pas être mise en cause. Il faut du temps pour s'intégrer à un pays, une nouvelle équipe... La préparation au départ et le tutorat en entreprise participent à mettre les jeunes en confiance et qui empêchent une bonne part des peurs avant le départ et des retours anticipés. Il est certain qu'un jeune qui a déjà une expérience à l'étranger (visites scolaires, vacances, jumelages...) aura moins d'appréhension pour partir ;
- une offre pas assez lisible : certains partenaires auraient souhaité que le programme Une Chance pour l'Europe soit plus facilement identifiable par rapport aux autres dispositifs de mobilités de la Région Poitou-Charentes ;
- une offre peu concrète : dans le même ordre d'idée, dans un souci de clarté de l'offre, certains conseillers auraient aimé pouvoir travailler avec des offres de stages existantes pour faciliter l'appropriation du projet par le jeune ;
- un territoire trop éclaté : l'une des difficultés qui émergent au cours de nos discussions est le manque de proximité entre les différents partenaires. La Région Poitou-Charentes est un territoire important et la distance entre les différents acteurs semble être un facteur perturbant. Les jeunes, après avoir rencontré leur conseiller à la mission locale et après avoir déposé leur dossier doivent se rendre dans la capitale régionale. Il semblerait que cela pose des difficultés à certains. D'autre part, les conseillers eux-mêmes, regrettent de ne pas bénéficier d'une proximité géographique qui semblerait pouvoir faciliter les choses ; l'éclatement des territoires gérés par chaque mission locale et la distance entre le conseiller référent mobilité internationale et les jeunes suivis par les acteurs de terrain ne facilitent pas non plus la communication. Un dossier qui pourrait rapidement avancer se retrouve en attente et le jeune peut perdre sa motivation ;

- un manque de moyens et de temps pour les conseillers référents : tous les conseillers des missions locales n'ont pas le même niveau d'information, ni la même sensibilité dans ce domaine. D'autre part, les missions locales ont souvent des antennes éclatées sur un large territoire. Les conseillers ne sont pas en contact en permanence et se réunissent pour des réunions d'informations quelques fois par mois. Le temps et les moyens manquent aux conseillers référents mobilités internationale pour travailler sur des échanges de pratiques entre conseillers, mutualiser des outils, mettre en place des informations collectives...
- un dispositif trop administratif : les missions locales regrettent le coté trop institutionnel de ce dispositif et déplorent le décalage entre le fonctionnement de la Région et celui de la Mission locale. Le dossier demandé doit notamment comporter deux lettres de recommandation, l'une d'un enseignant et l'autre d'un employeur. Les entreprises étrangères offrant un stage professionnel de 24 semaines demandent des garanties sur le candidat. Les conseillers considèrent que ces lettres sont souvent trop difficiles à obtenir. Coté service gestionnaire de la Région, on ne peut pas déroger à ce qui a été stipulé dans le règlement du programme.

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Public visé

L'expérience menée tend à prouver qu'il a eu un décalage entre le public visé et la durée prévue pour les stages en entreprise qui était relativement longue (6 mois). Cette durée a certainement freiné des candidats qui se seraient sans doute lancés pour une période plus courte. Cependant, il faut également relever que pour les jeunes qui ont fait la démarche de s'engager dans le processus, cette durée a été bien vécue et leur a apporté une plus-value professionnelle beaucoup plus importante.

Par ailleurs, la durée des stages nécessitait certainement un temps de préparation en amont du projet dont les conseillers ne disposaient pas.

Enfin, les besoins d'encadrement sur place de ce public ont sans doute été sous-estimés et sont à mettre en lien avec la durée des séjours.

2. Actions menées dans le cadre du dispositif testé

Année 2009 (préalable au début du conventionnement du projet):

- rédaction d'un document cadre de notre projet par le service Mobilités Internationales de la Région Poitou Charentes et soumission aux Missions Locales pour accord
- réunion des missions locales, de l'assemblée régionale des missions locales et de la Région Poitou-Charentes pour définir les différents groupes de travail et attribution des tâches : organisation des ateliers ressources et des documents nécessaires (suivi, guide), création des outils d'auto-évaluation, de suivi du stagiaire, de validation du stage.
- mise en place du plan de communication
- premières sélections de jeunes
- travail des conseillers avec les premiers candidats
- organisation des premiers parrainages grâce aux anciens participants des bourses de la découverte qui acceptent de participer à notre projet
- entretiens de sélection au service Mobilités Internationales

Années 2010-2011 :

- départ et suivi des candidats
- réunions régulières des partenaires
- suivi des travaux avec un souci d'adaptation aux réalités du programme
- évaluation des indicateurs et suivi des résultats

Dates et thématiques des réunions ayant eu lieu avec les partenaires :

09 01 2009 : présentation du projet
17 04 2009 : les parrainages
15 05 2009 : la valorisation des acquis
16 06 2009 : la liaison entre les partenaires
09 10 2009 : l'application information de gestion des aides régionales
19 11 2009 : les outils techniques
05 02 2010 : rencontre avec l'évaluateur
02 04 2010 : la communication autour du projet
25 06 2010 : la transmission des informations autour de l'évaluation, point projets et focus groupe évaluateur
08 10 2010 : Réunion annulée – trop peu de présents
02 12 2010 : Réunion annulée – conditions météorologiques défavorables
17 12 2010 : Réunion annulée – trop peu de présents
20 01 2011 : point projet, recueil des idées et impressions sur le dispositif pour la rédaction du compte-rendu et de la note d'étape

Les outils

Le groupe de travail (référents missions locales, association régionale des missions locales et service gestionnaire de la Région) a, à partir d'une maquette, validé une plaquette de communication pour le dispositif.

Ce document, ainsi qu'une affiche, ont été en téléchargement sur le site de la Région pendant toute la durée de l'expérimentation.

Différents documents de suivi ou de communication ont été mis en place pour faciliter la circulation des informations entre les partenaires.

Une plate-forme internet a été créée. Elle devait permet d'avoir un espace commun de stockage des compte-rendus, des fiches parrainage, des documents de liaison, etc... mais elle n'a été que très peu utilisée...

Restitution finale du porteur de projet

Annexe 3 - Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation

Numéro du projet	A4-P2-n°295
------------------	-------------

Nom de l'outil	Fonction	Utilisateurs ou destinataires	Format (papier, électronique, etc.)	Transférable (oui/non)
1 plate-forme internet	faciliter la communication et stocker les documents de travail	l'ensemble des partenaires	électronique	non
2 parrainages	Initialement appelé Atelier Ressources, il ne s'agit pas d'un parrainage sur du long terme mais d'une rencontre organisée au sein de la mission locale entre un ancien stagiaire et des jeunes intéressés par un départ à l'étranger. Le but est d'offrir aux jeunes un moment libre de discussion sur l'expérience de la mobilité pour les accompagner dans leur réflexion. Des guides leur sont remis pour faciliter les échanges.	Jeunes intéressés par une expérience de mobilité	présentiel	oui
3 Flyers, affiches	Communiquer sur le dispositif sur tout le territoire dans les MLI	Publics des MLI	Papier + version téléchargeable en ligne	non

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Maintenir un enthousiasme et une participation des acteurs du projet sur 2 ans est une mission difficile à mener. Cette difficulté est augmentée lorsqu'il apparaît que les objectifs seront peu probablement atteints. Par ailleurs, ainsi que cela a été souligné plus haut, le territoire régional est certainement trop large pour favoriser les rencontres et faciliter une proximité des acteurs du projet.

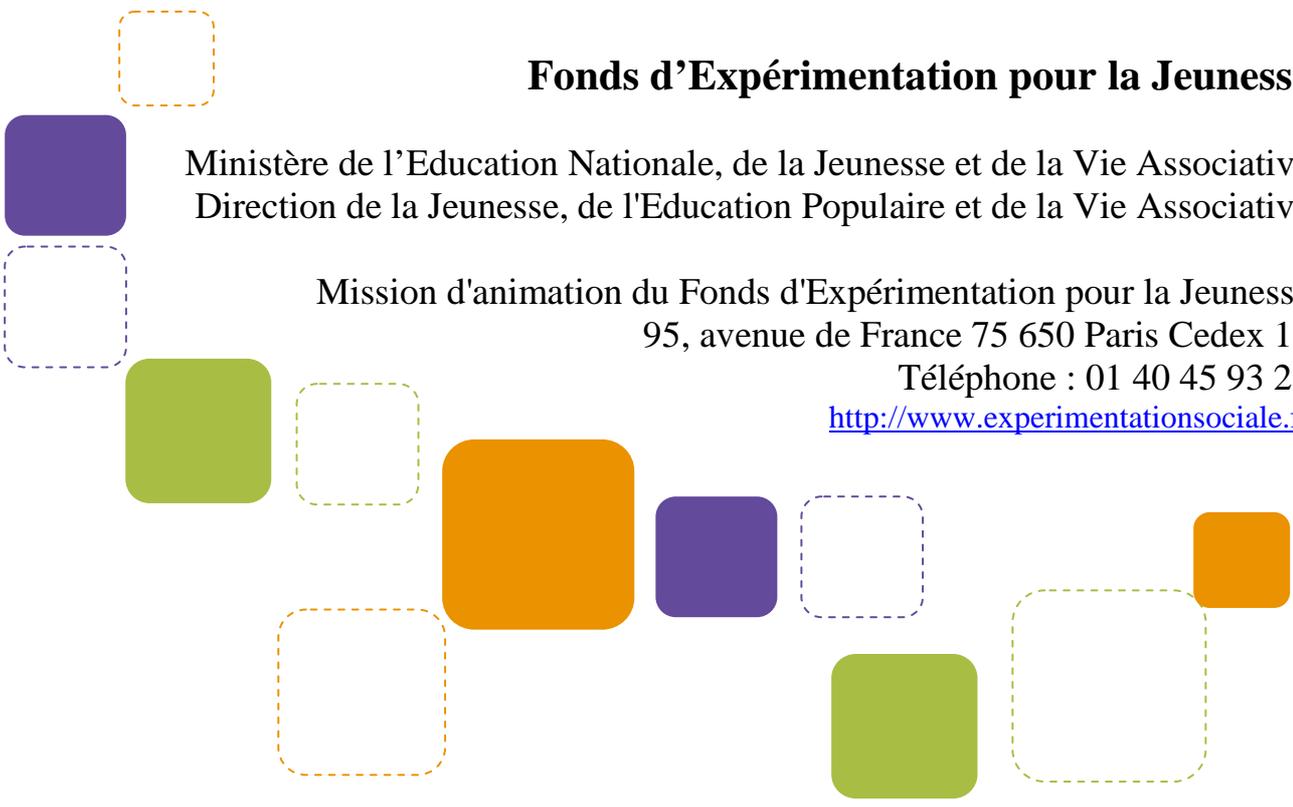
La position de la Région en tant qu'animateur n'est pas aisée puisqu'elle intervient également en tant que cofinanceur. Elle n'a pas pu, par conséquent, avoir autant de marge de manoeuvre que l'auraient souhaité ses partenaires. D'autant qu'il a été nécessaire de respecter les contraintes et les objectifs propres à une collectivité.

4. Impacts sur la structure

Cette expérimentation n'a pas eu d'impact particulier sur la collectivité. Elle a permis d'évaluer les limites partenariales dans un projet de ce type. Il serait intéressant également de vérifier quel est le meilleur échelon pour initier une telle action, le territoire régional étant peut-être trop étendu.

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

- **Tableau 1 sur les publics --> p 7**
- **Tableau 2 sur les actions --> p 10**
- **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation --> p 16**

A decorative graphic on the left side of the page consists of several colored squares and dashed boxes. The colors include purple, green, orange, and blue. The dashed boxes are in orange, purple, and green. The squares are solid and in the same color palette. They are arranged in a scattered, non-linear pattern.

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentationsociale.fr>